

# POINTS SAILLANTS

DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 27 FÉVRIER 2017



## Représentation et subdivisions électorales

Suite à la consultation sur la gouvernance, aux résultats du recensement et à la décision d'instaurer un modèle de gouvernance égalitaire, le conseil a approuvé en première lecture les modifications proposées à la politique B-2021-Subdivisions électorales ainsi que le Règlement 2017-02-22, visant à définir les nouvelles frontières électorales lors de sa réunion ordinaire du 22 février.

En vertu de ceux-ci, le Conseil propose réduire le nombre de conseillers de sept à six et propose de nouvelles zones électorales.

Le Conseil envisage avoir deux subdivisions électorales. Selon ces propositions :

- 1- Deux conseillers catholiques et deux conseillers publics seraient élus dans la ville d'Edmonton
- 2- Un conseiller catholique et un conseiller public seraient élus à l'extérieur de la ville d'Edmonton.

Le 27 février, le conseil a adopté en deuxième et troisième lecture la politique B-2021 et le règlement 2017-02-22.

Le règlement 2017-02-22 et la politique B-2021 seront soumis au ministère pour approbation afin d'être mis en application pour l'élection scolaire d'octobre 2017.

## Prochaine réunion

La prochaine réunion ordinaire du Conseil aura lieu à La Cité francophone le 22 mars, à 18h.

NATHALIE LACHANCE  
Présidente

KEVIN BELL  
Vice-président

DENIS LEFEBVRE  
Vice-président catholique

KAREN DOUCET  
Conseillère

NICOLE LORRAIN  
Conseillère

ISMAIL OSMAN-HACHI  
Conseiller

RONALD ST-JEAN  
Conseiller

ROBERT LESSARD  
Directeur général

GISÈLE BOURQUE  
Directrice générale adjointe

JOSÉE DEVANEY  
Secrétaire-trésorière